

Année scolaire 2017 / 2018
ÉCOLE MATERNELLE - RÉSERVATION ANNUELLE

RÉSERVATION GARDERIE

*(à déposer en mairie, impérativement **au plus tard le 25 juillet 2017**)*

Nom et Prénom de l'enfant		Classe		Instituteur	
---------------------------	--	--------	--	-------------	--

Responsable de l'enfant		Téléphone	domicile		
Nom et Prénom			mobile		
Adresse			professionnel		
Autres personnes autorisées à venir chercher l'enfant					
Nom et Prénom		Téléphone	domicile		
Adresse			mobile		
Nom et Prénom		Téléphone	domicile		
Adresse			mobile		

Indiquer la date à côté du jour et cocher pour renseigner les réservations :

Lundi :	Mardi :	Mercredi :	Jeudi :	Vendredi :
<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir

↳ Seules les absences faisant l'objet d'un certificat médical seront décomptées de la facture mensuelle. Le certificat médical devra être déposé en mairie au plus tard le lendemain de l'absence.

↳ Tarifs :

- . matin : 1,53 €
- . soir : 3,83 € *(avec goûter)*
- . matin et soir : 5,36 €

↳ Tarifs inscription hors délai et non respect des horaires de fin de service périscolaire :

- . enfant de l'école maternelle : prix de la garderie du soir x 4,

↳ La facturation sera établie, par les services de la mairie, mensuellement à terme échu

Ménestreau-en-Villette, le

(Signature)

Merci de bien vouloir remplir l'ensemble des rubriques